CONSEILS

SERVICES - CONSEILS - FORMATIONS

PROAGRI

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

RÉUSSIR EN AB

Réflexion - Conversion - Suivi

- Comparaison des systèmes
- Approche globale
- Équipe pluridisciplinaire

Notre objectivité
au service de vos objectifs

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE MOSELLE

RÉUSSIR MA CONVERSION

ÉTUDE DE FAISABILITÉ À LA CONVERSION EN AB

Vous êtes

- agriculteur conventionnel ou partiellement Bio, vous vous interrogez sur une conversion totale ou partielle de vos ateliers en production biologique : bovins lait, bovins viande, ovins, grandes cultures

- futur installé, vous souhaitez bénéficier d'un diagnostic pour convertir en bio l'exploitation à reprendre

OBJECTIFS ET BÉNÉFICES

Analyser les atouts et contraintes au passage en bio

Baliser les étapes et changements à opérer sur l'exploitation

Identifier les points clé de la conversion

- Approche économique
- Approche globale pluridisciplinaire
- Expertise reconnue par les financeurs et les partenaires institutionnels

245 agriculteurs bio en Moselle en 2017
dont 80 % en polyculture élevage
(source Pôle conversion)

INFOS PRATIQUES

- RDV sur votre exploitation ou à la Chambre d'agriculture (Metz, Morhange ou Sarrebourg)
- Remise d'un compte-rendu écrit simplifié intégrant un point de situation de votre exploitation, un calendrier de travail, une étude de faisabilité technique, économique et financière
- Durée : 2 ou 3 jours
- Tarif et conditions de vente sur demande

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE MOSELLE

Votre contact : Natacha ORS, assistante AB
Tél : 03 87 66 04 4. Mail : natacha.ors@moselle.chambagri.fr

100 ÉTUDES DEPUIS 2015

AUDIT DE CONVERSION EN AB

Vous êtes

- décidé à convertir votre exploitation en AB, partiellement ou totalement, et vous souhaitez vérifier la VIABILITE, la PERENNITE et la PLUS VALUE de votre projet
- futur installé, vous souhaitez bénéficier d'un audit pour convertir en bio l'exploitation à reprendre

OBJECTIFS ET BÉNÉFICES

Evaluer la FAISABILITÉ économique, technique et humaine de votre projet de conversion ou d'installation
Vérifier la VIABILITÉ technique et économique du projet
Définir les leviers d'optimisation de votre système conventionnel actuel et chiffrer les résultats prévisionnels à 5 ans
Identifier et valoriser vos circuits de commercialisation
Vérifier la cohérence du projet avec les contraintes réglementaires et le cahier des charges bio et accéder aux aides à la conversion AB
Identifier les différents points de changement dans votre système et leurs impacts, et intégrer le projet de conversion dans le fonctionnement global de votre exploitation

- Coordination par un interlocuteur pivot : le conseiller d'entreprise
- Analyse en équipe pluridisciplinaire : conseiller d'entreprise + conseillers en productions animales et/ou végétales
- Comparaison des résultats prévisionnels à 5 ans entre votre système conventionnel optimisé et un système bio

TÉMOIGNAGE

« L'approche globale individuelle m'a donné quelques repères pour me situer avant de passer en AB. Le double éclairage technique et économique m'a permis de ne pas partir à l'aveugle »

Cédric BOUR, exploitant agricole à Diffembach-lès-Hellimer

- RDV sur votre exploitation ou à la Chambre d'agriculture (Metz, Morhange ou Sarrebourg)
- Remise d'un rapport écrit final détaillée intégrant un diagnostic, une approche précise des systèmes de production (conventionnel optimisé et bio) , une étude économique, technique et financière, un plan d'actions sur 5 ans
- Reprise de contact 6 mois après l'audit.
- Durée : 3 à 4 jours
- Tarif et conditions de vente sur demande. Possibilité de financement du Conseil régional selon le profil du demandeur

Des conseillers spécialisés par atelier intervenant en agriculture conventionnelle et en agriculture biologique, facilitant ainsi les transferts de techniques

Des conseillers expérimentés avec plus de 5 ans de pratique

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE MOSELLE

PRODUIRE ET FAIRE VIVRE

SUIVI POST CONVERSION EN AB

Vous êtes :

- agriculteur nouvellement converti ou agriculteur certifié AB, avec un atelier grandes cultures, bovins lait, bovins ou ovins viande

- agriculteur sur une exploitation certifiée AB depuis plusieurs années, vous cherchez à intégrer les innovations adaptées à votre système de production et à optimiser vos résultats

OBJECTIFS ET BÉNÉFICES

Réussir à changer ses pratiques tout en conciliant dans la durée GAIN ÉCONOMIQUE et meilleure prise en compte de l'ENVIRONNEMENT.

Etre accompagné dans les adaptations des techniques agricoles sur votre exploitation

Bénéficier d'un suivi technico-économique régulier

Valoriser les dispositifs d'aide à la conversion (accompagnement dans le choix de la MAE bio)

Durant les années de conversion, vous définissez avec votre conseiller le rythme des visites sur l'exploitation et les points clés à aborder. Vous trouvez ainsi les solutions concrètes pour réussir votre conversion : mesures correctives ou révision de vos objectifs.

En routine, à chaque fois que vous vous posez la question de faire évoluer votre système de production, vous bénéficiez d'un conseil technique à la pointe des innovations (assolement, conduite d'élevage, etc..).

- Conseil global et appui(s) technique(s) au choix
- Réassurance des scénarios techniques avant application

La majorité des agriculteurs qui ont bénéficié d'un audit en 2017 estiment que l'équipe est réactive et que les conseils induisent un gain économique et une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux.

INFOS PRATIQUES

- RDV sur votre exploitation ou à la Chambre d'agriculture (Metz, Morhange ou Sarrebourg)
- Suivi : par e-mail ou par téléphone, réunions de groupes, visites techniques ou technico-économiques sur l'exploitation
- Remise d'un outil d'aide à la décision : bilan technique et/ou technico-économique
- Durée : 1 à 3 jours
- Tarif et conditions de vente sur demande. Possibilité de cofinancement du Conseil régional selon profil du demandeur

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE MOSELLE

MON EXPLOITATION BIO

APPUI(S) TECHNIQUE(S) AU CHOIX

ATELIER BOVINS LAIT

- Gestion des pâturages
- Suivi du plan fourrager et des besoins prévisionnels en fonction de l'évolution du système d'exploitation
- Conduite du troupeau : alimentation et reproduction
- Aspects sanitaires
- Mise en place d'un suivi technico-économique

Votre conseillère : Jessica THONI
Tél : 03 87 66 04 41 ou 06 07 10 72 46. Mail : jessica.thoni@moselle.chambagri.fr

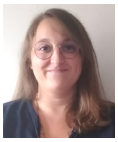

ATELIER VIANDE BOVINE

- Bilan fourrager et constitution des rations hivernales
- Choix des mélanges prairiaux
- Conduite d'une prairie
- Planning du pâturage
- Maîtrise du parasitisme
- Suivi de l'engraissement
- Calcul des marges brutes de l'atelier avec remise de résultats collective pour v comparer avec d'autres systèmes en AB et discuter de vos résultats

Et toutes les autres questions que vous vous posez

Votre conseillère : Céline ZANETTI
Tél : 03 87 66 04 41 ou 06 84 63 82 22. Mail : celine.zanetti@moselle.chambagri.fr

ATELIER VIANDE OVINE

- Gestion autonome des pâtures
- Valorisation de la vente de vos produits
- La vente directe, une opportunité ?

Votre conseillère : Christelle VAILLANT
Tél : 06 80 61 85 80. Mail : christelle.vaillant@moselle.chambagri.fr

Chaque conseillère est référente pour les réseaux d'élevage en partenariat avec l'Institut De l'ELevage

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE MOSELLE

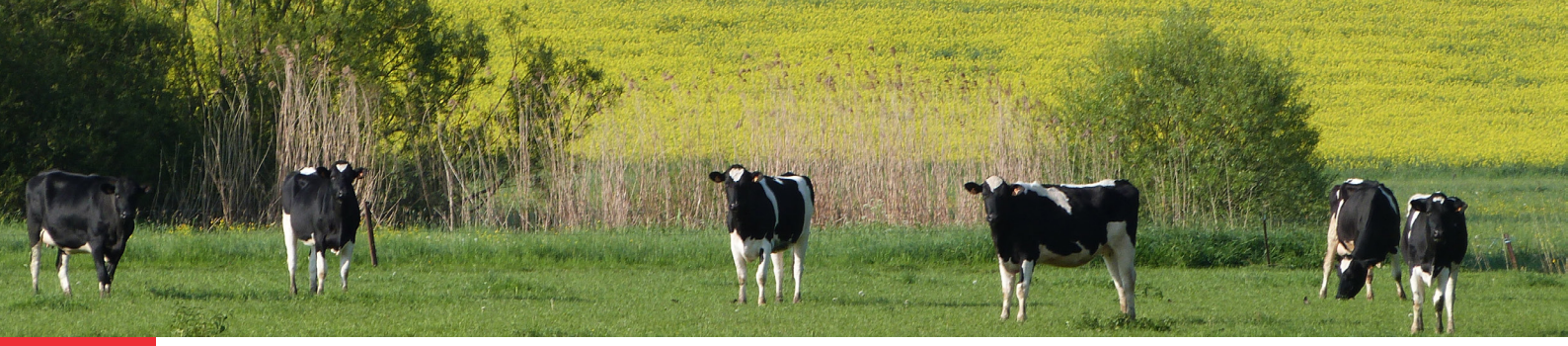

ATELIER PRODUCTIONS FOURRAGÈRES

TENDRE VERS PLUS D'AUTONOMIE

- Choix des espèces fourragères
- Bilan fourrager
- Gestion de la ration fourragère, …

ATELIER TECHNIQUE AGRONOMIE

DES RÉPONSES AUX BESOINS DE L'ÉLEVAGE

Sur une exploitation de polyculture-élevage :

- Adaptation des assolements pour répondre aux besoins définis par les conseille élevage

Sur une exploitation céréalière :

- Avec les aléas climatiques à répétition, choix des assolements et des variétés
- Conseil sur le matériel spécifique en cultures bio
- Retour d'expériences en plaine avec données techniques et économiques
- Tours de plaine, animations techniques

› 1 groupe en gestion de parcelles de 25 agriculteurs AB en suivi
› Nos différentes expérimentations en cours en AB visent à vous fournir des références locales, adaptées à notre contexte pédo-climatique, sur des sujets variés
› Des démonstrations en plein champ en matériel agricole (désherbage mécanique, travail du sol, récolte, etc...), levier sur les charges pour évaluer le meilleur investissement à réaliser sur l'exploitation

Vos conseillers :
Pierre DOLLÉ
Tél : 03 87 66 04 41 ou 06 80 45 83 96. Mail : pierre.dolle@moselle.chambagri.fr

Anaïs DUDAS
Tél : 06 86 40 25 66. Mail : anaïs.dudas@moselle.chambagri.fr

ENVIRONNEMENT ET TERRITOIRES

- Zones de captages
- Réglementation
- Evolution des systèmes

Votre conseillère : Alice ALBERT
Tél : 03 87 66 12 44 ou 06 30 48 91 28. Mail : alice.albert@moselle.chambagri.fr

DIVERSIFICATION

- Projets en circuits courts
- Projets de commercialisation

Votre conseillère : Clotilde Girard
Tél : 03 87 66 04 41 ou 06 30 22 17 12. Mail : clotilde.girard@moselle.chambagri.fr

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE MOSELLE

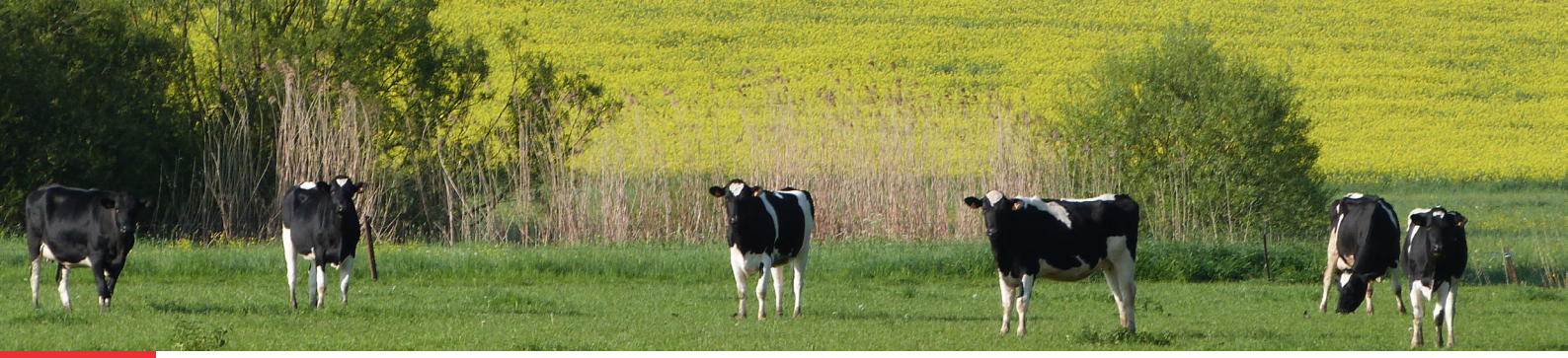

ÉCONOMIE

RÉASSURANCE DES SCÉNARIOS TECHNIQUES AVANT APPLICATION

- Optimisation des aides PAC et des soutiens financiers
- Optimisation des paramètres économiques et financiers dans le cadre du nouveau fonctionnement de l'exploitation en AB intégrant les analyses techniques des techniciens de la Chambre d'agriculture sur les différents ateliers
- Actualisation du plan de financement en temps réel en AB (gestion des financements en synergie avec le partenaire financier)

Vos conseillers référents

Olivier BOHN
Tél : 03 87 66 04 41 ou 06 77 73 85 94. Mail : olivier.bohn@moselle.chambagri.fr

Nathalie BENOIT
Tél : 03 87 66 04 41 ou 06 77 73 00 87. Mail : nathalie.benoit@moselle.chambagri.fr

Des accompagnements diversifiés :
› Formation des porteurs de projets à l'AB : enjeux et faisabilité
› Portes ouvertes, tours de plaine, journées thématiques...

PENSEZ-Y :
› Demandez gratuitement notre guide de conversion à l'AB et nos fiches techniques
› Retrouvez toutes nos références sur le site www.moselle.chambre-agriculture.fr
› S'impliquer dans les fermes de références ? Pourquoi pas vous ?

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE MOSELLE

Vous êtes :

- exploitant agricole, vous réfléchissez à la possibilité de convertir, partiellement ou totalement votre exploitation en bio quelles que soient vos productions
- candidat à l'installation et vous souhaitez avoir des informations sur AB

Contactez le POINT INFO BIO : 03 87 66 04 41

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE MOSELLE

64 avenue André Malraux CS 80015
57045 METZ CEDEX 1
Tél : 03 87 66 12 30
accueil@moselle.chambagri.fr
www.moselle.chambre-agriculture.fr

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Conseil-Formation

LA QUALITÉ DE NOS SERVICES EST CERTIFIÉE PAR AFNOR CERTIFICATION

Chambre d'agriculture de la Moselle - 05/11/2018 - IR